Sénégal

Plan d'amélioration

Fenêtre Thématique: Prévention de Conflits et maintien de la Paix

Titre du Programme: Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Écosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
****

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE
****

DIRECTION DES EAUX, FORETS ET CHASSES
****

PROJET D'AMELIORATION ET DE VALORISATION DES SERVICES DES ECOSYSTEMES FORESTIERS AU SENEGAL (PASEF)

MEMORANDUM D'ACTIONS DU PASEF

Avril 2011

PASEF s/c Direction des Eaux et Forêts, Route des Pères Maristes.
BP : 1831 – DAKAR – SENEGAL. Tél. : (221) 33 832 05 45 - Fax : (221) 33 832 04 26

Résumé exécutif :

Au Sénégal, le taux de déboisement qui était, dans les années 90 de 80.000 ha/an (PAFS, 1993) reste encore élevé : 45.000 ha/an (FAO, 2000). Les causes principales de ce déboisement sont directement liées aux modes d'exploitation des terres tels que les défrichements pour l'agriculture, la demande croissante en bois d'énergie surtout dans les centres urbains en expansion, le surpâturage. Les changements climatiques et environnementaux, naturels comme ceux provoqués par l'homme, ont des impacts réels, de plus en plus visibles, sur les mouvements de la population. En effet, la dégradation de la forêt a entraîné dans beaucoup de communautés locales la perte de l'accès à certains services de l'écosystème forestier qui sont vitaux pour leur bien-être et il est établi que de fortes relations existent entre l'état des écosystèmes, les services qu'ils peuvent rendre et les conditions d'existence des gens, en particulier, ceux qui vivent dans la pauvreté.

L'Evaluation de l'Écosystème pour le Millénaire (MA-2005) a conclu que le déclin des services des écosystèmes empêchera beaucoup de pays en voie de développement de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de manière durable. Devant toute cette situation, le Sénégal, à travers son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), a identifié la création de richesse, la promotion de services sociaux de base et la protection de groupes vulnérables comme des objectifs principaux. Il est établi que tous ces trois objectifs sont dépendants de l'état de l'environnement et des services des écosystèmes qui sont fournis.

Pour soutenir les efforts nationaux et dans l'esprit de la réforme de l'ONU l'assistance de l'Equipe de Pays du SNU est reflétée dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF 2007-2011), au titre de l'Axe Stratégique de Coopération n°1 de l'UNDAF : « Création de richesse et Lutte contre la faim pour un Développement Durable" et spécifiquement sous l'Effet Programme n°1.6 : " la durabilité des moyens d'existence des groupes vulnérables et leur cadre de vie sont améliorés dans les zones de concentration du SNU à travers des actions de protection de l'environnement et de valorisation des ressources naturelles". En se fondant également sur les initiatives d'alliances/partenariats pour l'atteinte des OMD et notamment celle du Fonds Espagnol, le programme proposé vise à appuyer les efforts du Gouvernement dans la voie de l'atteinte des OMD, en particulier, l'OMD 1 «Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim» et particulièrement sa Cible 1 « Réduction de moitié, entre 1990 et 2015, de la proportion de personnes dont le revenu journalier s'élève à moins d'un dollar E.U par jour) », et l'OMD 7 « Assurer un environnement durable », et notamment sa Cible 9 « Intégration des principes du développement durable dans les politiques, projets et programmes du pays et l'inversion de la tendance de perte des ressources de l'environnement ».

Financé à hauteur de 4,000,000 dollars US sur les Fonds de dépôt/OMD mis en place par l'Espagne au niveau du PNUD, le projet conjoint va contribuer sur une période de trois ans et avec l'assistance des agences : PNUE, PNUD, ONUDI, FAO, OIM, PAM et UNESCO à la réduction de la pauvreté et à la conservation et la gestion équitable des services des écosystèmes forestiers. Les activités envisagées doivent contribuer à l'atteinte des trois effets recherchés : (1) Assurer une meilleure connaissance des Ecosystèmes Forestiers, de leurs services et de leur Valeur Economique Totale (VET) ; (2) Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des services des écosystèmes forestiers (SEF) en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale ; (3) Assurer une gestion réussie des objectifs du projet.

Le Projet qui prévoit à terme d'accroître les recettes fiscales des Collectivités locales à travers la réforme fiscale, le développement de systèmes d'écotaxe et de mécanismes de redistribution, la création d'une réserve de biosphère, etc., améliorera de manière significative le pouvoir de contrôle et de gestion des collectivités sur les ressources naturelles en général, et les écosystèmes forestiers en particulier. En effet, la mise en place d'un régime fiscal forestier efficace, conjugué aux efforts d'investissement (écotourisme, réserve de biosphère, etc.) se traduira par une augmentation des productivités agro-sylvo-pastorales qui induira conséquemment une augmentation des revenus des collectivités locales et des populations rurales. Par ailleurs, la disponibilité de l'information sur les valeurs économiques totales des services des écosystèmes forestiers et sur leurs mécanismes de paiement devrait permettre une meilleure appréciation de la contribution de ces services à l'économie nationale. Le Projet aura également un impact sur l'amélioration de l'environnement de la planète en permettant d'améliorer sensiblement la séquestration de gaz carbonique par une meilleure valorisation des écosystèmes forestiers. Enfin, l'approche participative qui va s'appuyer sur les collectivités locales pour impulser un développement durable en les impliquant dans toutes les étapes de la réforme fiscale gestion de leur environnement, va susciter un sentiment d'appropriation du patrimoine forestier qui a toujours été perçu comme une propriété de l'Administration et non des populations limitrophes.

La gestion des fonds se fera selon la modalité « Gestion canalisée » à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) jouant le rôle d'Agent Administratif. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) mettra à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet l'expertise requise pour l'appui/conseil et le renforcement des capacités.

Le présent mémorandum fait suite à la mission d'évaluation à mi-parcours du PASEF qui a eu lieu en octobre 2010 et qui a donné lieu à une série de recommandations faites par le Consultant. Le Projet de propose d'apporter le présent plan d'amélioration qui a été approuvé par le Comité de pilotage qui a tenu sa réunion du 13 avril 2011.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ATEF	:	Agent Technique des Eaux et Forêts
CL	:	Communauté Locale
CR	:	Communauté Rurale
CSE	:	Centre de Suivi Ecologique
DCL	:	Direction des Collectivités Locales
DEEC	:	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DEFC	:	Direction des Eaux, Forêts et Chasses
DPN	:	Direction des Parcs Nationaux
EM	:	Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire
ESF	:	Ecosystèmes Forestiers
FAO	:	Food and Agriculture Organization
FC	:	Forêt Classée
GDS	:	Gouvernement du Sénégal
GRN	:	Gestion des Ressources Naturelles
IEF	:	Ingénieur des Eaux et Forêts
IREF	:	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ITEF	:	Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
MA	:	Millenium Assesment
MAB	:	Man and Biosphere (l'Homme et la Biosphère)
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MEPN	:	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
OIM	:	Organisation Internationale sur les Migrations
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	:	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PAN/CLD	:	Plan National d'Action de Lutte Contre la Désertification
PNAE	:	Plan National d'Action pour l'Environnement
PNDS	:	Parc National du Delta du Saloum
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	:	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTIP	:	Programme Triennal d'Investissements Publics
RF	:	Réserve de Faune
RNC	:	Réserve Naturelle Communautaire
RSP	:	Réserve Sylvo-pastorale
SEF	:	Services des Ecosystèmes Forestiers
UCP	:	Unité de Coordination du Projet
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
VET	:	Valeur Economique Totale

PREAMBULE

Le Gouvernement du Sénégal a bénéficié d'un appui du Fonds Espagnol pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à hauteur de 4,000,000 $ US pour la mise en œuvre du projet dénommé « Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes forestiers au Sénégal (PASEF) ». Prévu pour une durée de trois (3) ans (2009-2011), le projet est exécuté selon la modalité « Exécution Nationale » (NEX), facilitée par une « gestion canalisée des fonds» à travers le PNUD qui joue le rôle d'Agent Administratif.

Le projet est sous la tutelle technique du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (MEPN), à travers la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS). Le PNUE fournira un support technique dans la mise en oeuvre du programme en mettant à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet l'expertise requise pour l'appui/conseil et le renforcement des capacités.

I. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Rappel du contexte du projet

La population sénégalaise estimée en 2002 à 10.425.200 habitants avec un taux annuel de croissance de 2,5% est assez jeune avec un âge moyen de 21,8 ans pour les hommes et 22,6 ans pour les femmes et essentiellement rurale (58,5%). Plus de la moitié des citadins vivent dans l'agglomération dakaroise. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) relativement faible (0,460), le Sénégal occupe la 156ème place. Le PIB réel a augmenté en moyenne d'environ 5% par année depuis une dizaine d'années, marquant ainsi la première hausse soutenue de la croissance moyenne par habitant au Sénégal depuis l'indépendance. L'économie devrait poursuivre sa croissance à un niveau de 6% au cours des prochaines années. Le niveau général de pauvreté a baissé de 61,4% en 1994 à 48,5% en 2002 pour les familles et de 67,9% à 57,1% pour les individus. Cette baisse est cependant accompagnée de disparités importantes : toutes les régions du pays montrent des taux d'incidence de la pauvreté supérieurs à ceux de Dakar et de manière générale, la pauvreté touche davantage les femmes que les hommes et les zones rurales plutôt que les villes.

Le Sénégal jouit d'un climat politique stable ; une stabilité renforcée par l'Accord pour la paix dans la région naturelle de la Casamance signé en 2004. L'accès aux services de base demeure incomplet et à ce titre, la performance du Sénégal demeure très en deçà de ce que le pays pourrait atteindre compte tenu des investissements consentis. L'accès au financement et aux opportunités est réduit pour de nombreux groupes. Par exemple, les pauvres, les résidents des zones rurales, les femmes et les jeunes n'ont pas accès aux services financiers et cela même si le Sénégal possède l'un des systèmes bancaires les plus développés de la sous région. Dans les régions, la présence du secteur privé demeure très faible et ses possibilités de modernisation inexistantes.

Sur le plan institutionnel, le Ministère en charge de l'Environnement assure la mise en œuvre des politiques nationales en matière d'environnement. En avril 2000, le Gouvernement a défini deux grandes priorités pour ce ministère: la gestion durable des Ressources naturelles renouvelables et la conservation de la biodiversité. Le ministère comprend les directions

suivantes : la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS), la Direction des Parcs Nationaux (DPN) et la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC).

Au niveau réglementaire, la gestion des ressources forestières s'articule autour du Code forestier adopté en 1998 et qui stipule que les forêts relèvent soit du domaine de l'État (zones classées comprenant les forêts classées, les réserves sylvo-pastorales, les périmètres de reboisement et de restauration, les parcs nationaux, les réserves naturelles intégrales et les réserves spéciales) ou du domaine protégé (les forêts communales et les forêts communautaires). Le Code forestier de 1998 intègre les principes de décentralisation et de régionalisation adoptés par le pays en 1996 et, pour une première fois, implique les populations locales dans la gestion de leur forêt.

Le contexte environnemental est caractérisé par un taux de déboisement encore élevé 45.000 ha/an et induisant une perte accélérée des terres arables, une érosion des sols dans les bassins versants, et une réduction de la capacité de rétention des sols. L'on assiste à un déclin des écosystèmes forestiers et la dégradation de la forêt entraîne dans beaucoup de communautés locales, la perte de l'accès à certains services de l'écosystème forestier qui sont vitaux pour leur bien-être. Il est aussi caractérisé par une dégradation des ressources eau et air, manifestée, entre autres par :

- ✓ une forte pollution des effluents industriels et une absence totale de système de traitement pour la plupart des industries présentes le long de la baie de Hann ;
- ✓ le non respect des normes de rejets d'effluents ;
- ✓ une tarification de l'eau potable qui ne prend pas en compte les dommages environnementaux sur la ressource ;
- ✓ un système de taxation de la charge polluante des eaux usées qui n'intègre pas toutes les externalités négatives occasionnées par les rejets ;
- ✓ une pollution atmosphérique imputable en grande partie au trafic routier (émission de gaz à effet de serre et impact sur le climat local et global) ;
- ✓ la dégradation de la santé humaine due à l'accroissement des maladies respiratoires, etc.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Sénégal a bénéficié du concours du Fonds Espagnol pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour lutter contre la perte des services des écosystèmes forestiers qui sont vitaux pour le bien être de certaines communautés.

1.2. Effets et produits recherchés du projet

1.2.1. Effet global

L'Effet global recherché par le projet conjoint est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la conservation et la gestion équitable des services des écosystèmes forestiers et ceci à travers trois Effets spécifiques :

1.2.2. Effets spécifiques et produits recherchés

- **<u>Effet spécifique n°1</u> :** Assurer une meilleure connaissance des Ecosystèmes Forestiers, de leurs services et de leur Valeur Economique Totale (VET)

- **Produit 1.1** : Le système d'informations (SI) mis en place par le CSE est élargi à l'ensemble des autres SEF ;
- **Produit 1.2** : la VET des SEF est évaluée ;
- **Produit 1.3** : Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la connaissance des SEF est réalisé ;
- **Produit 1.4**: Les forces motrices de la dynamique des SEF sont caractérisées ;
- **Produit 1.5** : Les scénarii des changements climatiques de l'EM sont contextualisés.

Effet spécifique n°2 : Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.

- **Produit 2.1** : Un système fiscal intégrant la VET des SEF est développé ;
- **Produit 2.2** : Une approche pilote participative de création d'une RB tenant compte de la VET des SEF est développée ;
- **Produit 2.3** : Un système de redistribution équitable des recettes issues des SEF est développé ;
- **Produit 2.4**: Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la gestion des SEF est réalisé.

Effet spécifique n°3 : Assurer une gestion réussie des objectifs du projet

- **Produit 3.1** : La gestion technique administrative est assurée ;
- **Produit 3.2** : Un plan de communication est mis en œuvre.

1.3. Stratégie de mise en œuvre du Projet

La mise en œuvre du projet est basée sur une stratégie comprenant deux étapes :

- La première étape consistera à améliorer l'information sur les valeurs économiques totales des écosystèmes forestiers critiques et sur les mécanismes de paiement des services des écosystèmes entre différentes parties prenantes. Cette étape inclut aussi une recherche pour identifier les liens entre les phénomènes migratoires nationale et internationale et l'environnement tant du point de vue des causes que des conséquences.

- La deuxième étape s'appuie sur les informations rassemblées lors de la première étape pour guider la révision de la fiscalité forestière au Sénégal, avec un accent particulier sur le développement des écotaxes et ristournes capables de susciter des motivations financières assez suffisantes pour permettre l'utilisation durable des services des écosystèmes forestiers et empêcher l'exode rural et urbain.

1.4. Modalités d'exécution

Le Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes forestiers au Sénégal (PASEF) est financé par le Fonds Espagnol pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ici représenté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Etat du Sénégal. La gestion des fonds se fera selon la modalité « Gestion canalisée » à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui joue le rôle d'Agent Administratif et qui établira des Mémorandums d'Accord (MoU) avec les agences SNU parties prenantes. Toutefois, en fonction des priorités, le Ministère

de tutelle se réserve le droit d'identifier les Agences des Nations Unies avec lesquelles elle va établir une collaboration qui fera l'objet d'un Plan de Travail Annuel approuvé par le Comité de Pilotage. Pour les activités conduites par la DEFCCS intégrant entre autres celles de l'Unité de Coordination, du CSE, de l'ANSD, le Gouvernement et le PNUD ont convenu d'appliquer la modalité « Exécution Nationale » (NEX). Le PNUE fournira un support technique dans la mise en œuvre du projet, en mettant à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet l'expertise requise pour l'appui/conseil et le renforcement des capacités.

1.5. Plan d'amélioration du PASEF

Le plan d'amélioration du PASEF a été élaboré sous forme d'un mémorandum d'actions et soumis au Comité de Pilotage pour amendements et approbation. Le résultat de cet exercice est présenté dans les tableaux ci-après.

MEMORANDUM D'ACTIONS DU PASEF

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°2: Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.

Evaluation Recommandation No. 1

Il est recommandé que les futurs plans de travail du PASEF mettent de l'emphase sur la durabilité des résultats en maximisant l'intégration de ces résultats dans les systèmes, mécanismes, structures, procédures, et aussi les cadres politique, législatif correspondants au Sénégal et concernant la gestion des ressources naturelles et le développement rural.

Problème à résoudre

Cette emphase est particulièrement importante du au fait que les résultats du PASEF contribueront au développement du Sénégal uniquement si ces résultats sont institutionnalisés et repris par les parties prenantes pour changer les pratiques et politiques fiscales et de développement liées à la gestion des ressources naturelles.

Response from the Joint Program Management

Avec les premiers résultats attendus (Conditions et tendances, forces motrices, VET, etc.), le PASEF sera assez outillé pour assurer une bonne durabilité de ses résultats en participant aux débats nationaux sur les politiques forestière et fiscale, l'aménagement des forêts, etc.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 2.1 : Un système fiscal intégrant la VET des SEF est développé **Indicateurs** : - nombre de textes de lois sur la fiscalité environnementale - nombre d'Actes administratifs pris par les autorités locales	**1.1** Intégration de la VET dans les Plans d'aménagement forestiers	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD/PNUE	UCP/DEFC	405,000	105,000	300,000
	1.2 Intégration de la VET dans les Plans locaux de développement	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD/PNUE	UCP/DEFC	405,000	105,000	300,000
	1.3 Intégration de la VET dans le code forestier, le code l'environnement et le code de la chasse	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD/PNUE	UCP/DEFC	30,000	0	30,000
	1.4 Renforcement de capacités des ARD et CR	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD/PNUE/FAO	UCP/DEFC	140,000	0	140,000
Sous Total Produit					**980,000**	**210,000**	**770,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n° 2: Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.

Evaluation Recommandation No. 2

Dans la mesure où le budget n'est pas complètement utilisé à la fin du projet, il est recommandé de prévoir une prolongation du temps d'exécution du projet en repoussant la date de clôture du projet. Cette prolongation devrait se focaliser principalement sur la durabilité des acquis du projet conjoint, y compris l'institutionnalisation et la duplication des changements proposés au niveau national (fiscaux et développement).

Problème à résoudre

Il est difficile à ce point dans le temps d'évaluer exactement ou le projet conjoint sera à sa date finale. Cependant, considérant que c'est un projet limité à trois ans avec des objectifs ambitieux de changements fiscaux et de politiques, il est très probable que ces changements proposés ne seront pas complètement institutionnalisés après trois ans. Bénéficiant de ces connaissances, le PASEF sera dans une bonne position pour « pousser » plus loin cette institutionnalisation si le budget le permet.

Response from the Joint Programme Management

Les reliquats à la fin du projet devront faire l'objet d'une reprogrammation pour finaliser les activités en 2012. Toutefois, d'ici 2012 le PASEF aura atteint un certain nombre de résultats techniques dont leur institutionnalisation va requérir une phase d'extension qui sera mise à profit pour (1) partager les résultats du PASEF avec l'ensemble des parties prenantes et (2) institutionnaliser les changements déjà perçus.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 2.4: Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la gestion des SEF est réalisé **Indicateurs** : - Nombre d'ateliers de formation tenus - Nombre de bénéficiaires de renforcement de capacités - Nombre de thèmes abordés durant le renforcement de capacités - Part du budget alloué au renforcement de capacité	**2.1** Réaliser les Profils environnementaux par région	Mai 2011-Déc. 2013	PNUE	UCP/DEFC/CSE	119,500	59,500	60,000
	2.2 Procéder à des simulations pour arriver à des VET par région	Mai 2011-Déc. 2013	PNUE	UCP/DEFC/CSE	30,000	0	30,000
	2.3 Elaborer des modèles de gestion participative des sites	Mai 2011-Déc. 2013	PNUE, UNESCO & ONUDI	UCP/DEFC	93,500	13,500	80,000
	2.4 Financement de la mise en œuvre des microprojets SEF	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	211,110	11,110	200,000
	2.5 Assurer le fonctionnement de l'UCP	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD	UCP/DEFC	773,569	323,569	450,000
Sous Total Produit					**1,227,679**	**407,679**	**820,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°1: Assurer une meilleure connaissance des Ecosystèmes Forestiers, de leurs services et de leur Valeur Economique Totale (VET)

Evaluation Recommandation No. 3

Il est recommandé d'organiser un atelier sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) pour toute l'équipe de mise en œuvre du projet conjoint ainsi que les principaux partenaires.

Problème à résoudre

La gestion du PASEF focalise trop sur la gestion des activités et pas assez sur les résultats attendus (effets et objectif), ce qui limite un bon suivi des progrès globaux du PASEF. La GAR est une approche de gestion stratégique à être utilisée avec ses partenaires pour planifier, budgéter, mettre en œuvre, suivre et mesurer les changements due à cette coopération, plutôt que de suivre les intrants fournis et/ou les activités conduites. La GAR demande que les gestionnaires de projets ou programmes regardent au delà des intrants, activités et produits pour focaliser sur les effets et impacts à long terme.

Response from the Joint Programme Management

Pour le suivi des activités, le PASEF a privilégié la GAR en instaurant des réunions tournantes dans les différentes Agences SNU parties prenantes. Dans ce même ordre d'idées, la convergence dans le cadre de l'exécution nationale sera mise à profit pour renforcer les capacités des partenaires en GAR.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 1.3 : Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la connaissance des SEF est réalisé. **Indicateurs** : - Nombre d'ateliers de formation tenus - Nombre de bénéficiaires de renforcement de capacités - Nombre de thèmes abordés durant le renforcement de capacités - Part du budget alloué au renforcement de capacité	**3.1** Organisation d'ateliers sur la GAR et le CDSMT (Agents du MEPN, Elus locaux, ARD, Comité technique, etc.)	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD	UCP/DEFC/CL	50,000	0	50,000
	3.2 consolidation des acquis en matière de connaissance des SEF	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE, UNESCO	UCP/DEFC/CL	147,755	87,755	60,000
	3.3 consolidation des acquis en matière de gestion des SEF	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE, ONUDI	UCP/DEFC/CL	120,188	60,188	60,000
	3.4 Organisation d'un atelier de planification de la phase d'extension selon la méthode GAR	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD	UCP/DEFC/CL	18,000	0	18,000
Sous Total Produit					**335,943**	**147,943**	**188,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°3: Assurer une gestion réussie des objectifs du projet

Evaluation Recommandation No. 4

Il est recommandé d'élaborer un plan de sortie du projet pour mi-2011 qui devrait inclure tous les résultats qui doivent être atteints avant la fin du projet et aussi de déterminer les résultats prioritaires si il y a lieu de réallouer certaines ressources pour compléter le projet. Ce plan doit aussi revoir comment les résultats du PASEF vont être pérennisés et identifier les résultats clés qui doivent être institutionnalisés et dupliqués.

Problème à résoudre

La date officielle de clôture du PASEF (avril 2012) est une date importante à prendre en compte et il est important que le projet conjoint prépare sa sortie. Comme il a été discuté dans la section 4.5.1, l'impact du PASEF dépend beaucoup sur la reprise des résultats par les parties prenantes et l'institutionnalisation de ces résultats pour changer les politiques fiscales et de développement et les pratiques liées à la gestion des ressources naturelles. En conséquence, le PASEF doit non seulement fournir des résultats de calcul de la VET des SEF mais doit aussi s'assurer que cette VET des SEF soit utilisée au Sénégal après la fin du projet conjoint.

Response from the Joint Programme Management

Compte tenu de la date de fin du projet prévu en 2012, un plan de rephasage sera proposé en tenant compte des ressources disponibles et des nouvelles activités.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 3.1 : La gestion technique administrative est assurée **Indicateur** : - Taux d'exécution technique - Taux d'exécution budgétaire	**4.1** Atelier de partage et de validation des résultats	Août 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	45,559	30,559	15,000
	4.2 Atelier de formulation de plan de rephasage	Avril 2011-Août 2011	PNUD, PNUE	UCP/DEFC/CL	15,000	0	15,000
	4.3 Intégration de la VET dans les PLD, les plans d'aménagement forestiers, les Plans d'Action Environnementale Régionale (PAER) les codes forestier, de l'environnement et de la chasse	Mai 2012-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC/CL	pm	0	pm
Sous Total Produit					**60,559**	**30,559**	**30,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°2: Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.

Evaluation Recommandation No. 5

Il est recommandé de saisir toutes les opportunités pertinentes existantes pour institutionnaliser les résultats du PASEF comme celle que l'OIM a entrepris et qui est d'intégrer les résultats de leur recherche financée par le PASEF dans le document en cours de formulation pour une politique économique et sociale 2012-2017 du Sénégal. D'autres opportunités ont été recensées comme la DEFC qui est entrain d'établir des directives pour la formulation de plans d'aménagement et de plans de gestion des forêts, et le MEPN qui est entrain de réviser le code forestier et le code de chasse. Finalement d'autres opportunités existent possiblement dans les domaines de l'agriculture, la santé, l'éducation etc.

Problème à résoudre

Une grosse partie des ressources engagées à ce jour par le PASEF ont été pour la détermination de la VET des SEF. En elle-même, ce calcul n'est pas un résultat de développement. La VET est un instrument qui doit être utilisée pour réviser la politique fiscale forestière et aussi pour renforcer les schémas de développement local existant au Sénégal. Saisir ces opportunités pour institutionnaliser les résultats du PASEF contribuera beaucoup à l'impact à long terme du projet conjoint et à sa durabilité.

Response from the Joint Programme Management

De grandes évolutions sont en cours dans le Service des Eaux et Forêts (révision du code forestier, élaboration des Directives nationales en matière d'aménagement des forêts, etc.). Les résultats du PASEF devraient alimenter ces évolutions, c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de procéder à un cadrage des activités du projet et aller vers l'institutionnalisation de certains résultats.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 2.1 : Un système fiscal intégrant la VET des SEF est développé **Indicateurs** : - nombre de textes de lois sur la fiscalité environnementale - nombre d'Actes administratifs pris par les autorités locales	**5.1** Insertion de la VET dans le code forestier	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	pm	pm
	5.2 Insertion de la VET dans les Directives d'aménagement forestier de la DEFC	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	pm	pm
	5.3 Organisation d'un atelier d'élaboration du plan d'orientation sur les SEF pour les élus locaux	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC/CL	20,000	0	20,000
	5.4. Mettre en place un groupe de travail sur la fiscalité forestière	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC/CL	15,000	0	15,000
Sous Total Produit					**35,000**	**pm**	**35,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°3: Assurer une gestion réussie des objectifs du projet

Evaluation Recommandation No. 6

Il est recommandé que la connaissance acquise du PASEF soit rendue facilement accessible par le public en général en mettant une copie de tous les rapports disponibles supportés par le PASEF sur une page web du site web du MEPN.

Problème à résoudre

Le PASEF a déjà accumulé une grande base de connaissance sur la problématique de VET des SEF. Cette base de connaissance inclus des études, des enquêtes, des analyses et autres produits d'information. De plus, cette information a tendance à rester avec chaque agence des NU et l'organisation de contrepartie. Il est important que cette information soit rendue publique le plus vite possible et aussi consolider en un point d'accès. Le MEPN maintient un site web qui comprend déjà une page ou tous les projets sont listés (l'Evaluateur a remarqué que le PASEF n'était pas mentionné dans la liste existante). La mise en œuvre de cette recommandation ne devrait pas poser de problèmes techniques pour établir une page listant toutes les études conduites à ce jour par le PASEF.

Response from the Joint Programme Management

Le projet est entrain d'élaborer un site web pour permettre l'accès du grand public aux documents du PASEF. Toutefois, son hébergement pour permettre son accessibilité au public à tout moment n'est pas budgétisé.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 3.2 : Un plan de communication est mis en œuvre **Indicateur** : - Nombre de supports médiatiques diffusés - Nombre d'émissions radios-télévisions - Nombre d'actions de plaidoyers	**6.1** Conception et hébergement d'un site Web sur le PASEF	Mars 2011-Juin 2011	PNUD	UCP/DEFC	8,000	3,000	5,000
	6.2 Diffuser des émissions interactives dans les radios communautaires	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC/CL	20,000	0	20,000
	6.3 Organiser des conférences, débats, points de presse	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC/CL	20,000	0	20,000
Sous Total Produit					**48,000**	**3,000**	**45,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°1: Assurer une meilleure connaissance des Ecosystèmes Forestiers, de leurs services et de leur Valeur Economique Totale (VET)

Evaluation Recommandation No. 7

Il est recommandé que le PASEF supporte des études/analyses transversales en utilisant la base de connaissance acquise par le PASEF, particulièrement la réalisation de thèses de master et/ou doctorat.

Problème à résoudre

Le PASEF est un projet conjoint qui génère beaucoup d'information sur la valeur économique des SEF. Cette connaissance est pour l'instant clairsemée au niveau de chaque agence des NU et/ou agence gouvernementale. Un gros investissement a été fait pour collecter cette connaissance ; une plus grande exploitation de cette information est recommandée et ne devrait pas demander beaucoup de ressources financières additionnelles mais valoriserait beaucoup l'investissement initial de collecte et analyse de cette connaissance.

Response from the Joint Programme Management

Le PASEF, en rapport avec le PNUE, a défini un certain nombre de thèmes qui sont proposés aux étudiants de l'ENSA qui doivent présenter un mémoire de fin d'études. Trois (3) étudiants sont déjà dans les locaux du PASEF pour finaliser leur mémoire. Cette dynamique sera maintenue autant que possible et l'accent sera mis sur les échanges de coopération interuniversitaire.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 1.1 : Le système d'informations (SI) mis en place par le CSE est élargi à l'ensemble des autres SEF **Indicateur** : Nombre de modules complémentaires intégrés dans la base de données du CSE.	**7.1** finalisation des masters déjà entamés (sur l'analyse des projets forestiers, sur le PNOD, sur Gandon et sur les contentieux)	Mars 2011-Juin 2011	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	pm	pm
	7.2 Prise en charge d'étudiants retenus pour développer des thèmes de mémoire sur les SEF	Mars 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	20,000	0	20,000
Sous Total Produit					**20,000**	**0**	**20,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°1: Assurer une meilleure connaissance des Ecosystèmes Forestiers, de leurs services et de leur Valeur Economique Totale (VET)

Evaluation Recommandation No. 8

Il est recommandé de diffuser/disséminer les résultats du PASEF à grande échelle au Sénégal mais aussi dans la sous région à travers des publications et participation à des conférences, séminaires, etc. ciblant particulièrement les agents des IRF et des ARD.

Problème à résoudre

Le PASEF dispose maintenant d'une bonne base de connaissance sur la VET des SEF. Pour être reconnue et aussi maximiser son utilisation, cette information doit être disséminée à travers des publications et la participation à des conférences.

Response from the Joint Programme Management

Le PASEF doit développer une politique de communication qui s'appuie sur tous les médias disponibles à l'échelle locale et nationale. De même, une phase d'extension pourrait être mise à profit pour disséminer les résultats aussi bien à l'échelle nationale que sous régionale.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 1.3 : Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la connaissance des SEF est réalisé. **Indicateurs** : - Nombre d'ateliers de formation tenus - Nombre de bénéficiaires de renforcement de capacités - Nombre de thèmes abordés durant le renforcement de capacités - Part du budget alloué au renforcement de capacité	**8.1**Publication des mémoires les plus distingués	Mai 2011-Déc. 2013	PNUE	UCP/DEFC, ENSA	pm	pm	pm
	8.2 Organisation d'ateliers, de séminaires et de fora de partage et de dissémination des résultats du PASEF	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	84,000	34,000	50,000
	8.3 Organisation d'émissions radiotélévisées sur les résultats du PASEF	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	40,000	0	40,000
	8.4 Participation du PASEF à des conférences internationales	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	50,000	0	50,000
Sous Total Produit					**174,000**	**34,000**	**140,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°1: Assurer une meilleure connaissance des Ecosystèmes Forestiers, de leurs services et de leur Valeur Economique Totale (VET)

Evaluation Recommandation No. 9

Il est recommandé de compiler l'information disponible pour chaque site d'intervention du PASEF (11) et d'élaborer des «*Profiles Environnementaux*» par site.

Problème à résoudre

Ces profiles environnementaux fournirait une information pertinente aux IREF mais aussi aux ARD dans le contexte de leur mandat qui est d'établir des plan de développement, plans de gestion, etc. Ce type d'information serait très utile pour toutes les agences travaillant localement dans les régions des 11 sites d'intervention du PASEF.

Response from the Joint Programme Management

Cette recommandation est prévue dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 1.1 : Le système d'informations (SI) mis en place par le CSE est élargi à l'ensemble des autres SEF **Indicateur** : Nombre de modules complémentaires intégrés dans la base de données du CSE.	**9.1** Réaliser les Profils environnementaux région	Mai 2011-Déc. 2013	PNUE	UCP/DEFC/CSE	pm	pm	pm
	9.2 Procéder à des simulations pour arriver à des VET par région	Mai 2011-Déc. 2013	PNUE	UCP/DEFC/CSE	pm	pm	pm
	9.3 Appuyer à la mise en place de comptes environnementaux par région	Mai 2011-Déc. 2013	PNUE	UCP/DEFC/CSE	20,000	0	20,000
Sous Total Produit					**20,000**	**0**	**20,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n° 2: Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.

Evaluation Recommandation No. 10

Il est recommandé que le PASEF participe aux conférences d'harmonisation régionale organisées par les ARD dans le cadre du PNDL pour disséminer les connaissances accumulées par le projet conjoint et diffuser la méthodologie pour calculer la VET des SEF.

Problème à résoudre

Une première conférence s'est tenue en 2009 sur l'harmonisation du travail des agences gouvernementales au niveau régional. Une deuxième est planifiée pour début 2011. Le PASEF devrait utiliser ce canal pour diffuser les résultats actuels du PASEF et discuter du potentiel de cette approche novatrice avec tous les acteurs de développement régionaux.

Response from the Joint Programme Management

Une meilleure stratégie d'implication des ARD et de partage des résultats avec ces ARD devrait être effective dans le cadre d'une phase d'extension.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 2.4: Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la gestion des SEF est réalisé **Indicateurs** : - Nombre d'ateliers de formation tenus - Nombre de bénéficiaires de renforcement de capacités - Nombre de thèmes abordés durant le renforcement de capacités - Part du budget alloué au renforcement de capacité	**10.1** Protocoles d'accord avec les ARD	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	pm	pm
	10.2 Appui technique aux collectivités locales	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	50,000	0	50,000
	10.3 Suivi et évaluation des protocoles	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	30,000	0	30,000
	10.4 Participation à la conférence d'harmonisation prévue en 2011	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	2,000	0	2,000
	10.5 Organiser des CRD dans les régions cibles pour faire l'état d'avancement du PASEF	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	20,000	0	20,000
Sous Total Produit					**102,000**	**0**	**102,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n° 2: Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.

Evaluation Recommandation No. 11

Il est recommandé d'organiser un atelier national dans un futur proche pour revoir les progrès du PASEF et développer un modèle institutionnel pour l'application du calcul de la VET des SEF et pour une meilleure utilisation des SEF en ciblant les acteurs de développement régionaux.

Problème à résoudre

Le PASEF est en voie de pouvoir calculer la VET des SEF. Il faut maintenant préparer la diffusion de cette méthodologie et l'application de ce concept dans les schémas de développement local. Cet atelier devrait permettre de consolider l'approche à suivre pour le mise en œuvre de l'effet #2.

Response from the Joint Programme Management

Les partenaires ont reçu des formations sur le calcul de la VET. La dernière année du projet sera mise à profit pour la dissémination et le partage des résultats, mais aussi pour procéder à un recadrage des activités des sites vers le niveau régional, ce qui nécessitera des activités additionnelles. En effet, les trois premières années du projet s'avéreront insuffisantes pour obtenir des résultats aussi importants (réforme de la fiscalité forestière, calcul de la VET et de son intégration dans le code forestier, etc.) et procéder à leur institutionnalisation.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 2.4: Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la gestion des SEF est réalisé **Indicateurs** : - Nombre d'ateliers de formation tenus - Nombre de bénéficiaires de renforcement de capacités - Nombre de thèmes abordés durant le renforcement de capacités - Part du budget alloué au renforcement de capacité	**11.1** Organisation d'ateliers pour l'institutionnalisation du calcul de la VET	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	70,000	0	70,000
	11.2 Organisation d'ateliers pour la réforme de la fiscalité forestière	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	30,000	0	30,000
	11.3 Organisation d'ateliers régionaux sur les concepts de VET, SEF, Ecotaxes, etc.	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC/CL	70,000	0	70,000
	11.4 Organisation d'un atelier national de partage et validation des progrès du PASEF	Mai 2011-Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC/CL	15,000	0	15,000
Sous Total Produit					**185,000**	**0**	**185,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n° 2: Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.

Evaluation Recommandation No. 12

Une fois que le modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF commencera à être développé (Effet #2), il est recommandé de conduire une étude sur les besoins en développement des capacités (individuel, organisationnel, politique et législatif) pour l'utilisation de la méthodologie pour calculer la VET des SEF et l'application de ce concept dans la gestion des écosystèmes forestiers par les communautés locales.

Problème à résoudre

La mise en œuvre de l'effet #2 se fera au travers d'une démarche participative dans les 11 sites retenus par le PASEF et des capacités seront développées tout au long de ce processus. Toutefois l'objectif à long terme est d'appliquer le concept VET des SEF dans tous le Sénégal. Bien que renforcer ces capacités dans tous le Sénégal est au delà du champ d'intervention du projet conjoint, le projet se doit de laisser derrière lui un plan d'action pour résoudre ces écarts de capacités.

Response from the Joint Programme Management

Dans le sens de la mise en œuvre de cette recommandation, le projet mettra en exergue les résultats obtenus par l'ONUDI, l'UNESCO, etc. pour procéder au « scaling » de certains instruments de gestion. Toutefois, cette recommandation nécessite des activités additionnelles et un recadrage de certaines activités.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 2.4: Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la gestion des SEF est réalisé **Indicateurs** : - Nombre d'ateliers de formation tenus - Nombre de bénéficiaires de renforcement de capacités - Nombre de thèmes abordés durant le renforcement de capacités - Part du budget alloué au renforcement de capacité	**12.1** Formation des élus locaux (zone nord et zone sud) sur la valorisation des SEF	Mai 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE, FAO, UNESCO	UCP/DEFC	30,000	0	30,000
	12.2 formation des Agents du MEPN sur la valorisation des SEF	Mai 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE, FAO, UNESCO	UCP/DEFC	30,000	0	30,000
	12.3 Formation des ARD sur la valorisation des SEF	Mai 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE, FAO, UNESCO	UCP/DEFC	30,000	0	30,000
Sous Total Produit					**90,000**	**0**	**90,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n° 2: Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.

Evaluation Recommandation No. 13

Il est recommandé de supporter des ateliers de sensibilisation et de formation pour les acteurs engagés dans la gestion des ressources naturelles ; particulièrement les forestiers dans les régions (IREF) et départements, les agents des ARD et les représentants des communautés locales.

Problème à résoudre

Durant les derniers 6 mois du PASEF, il faut maximiser les activités pour pérenniser et former les acteurs du développement local à travers des ateliers de formation. Du matériel à distribuer à ces ateliers doit être préparé en avance et il est souhaitable de pouvoir planifier un minimum de 11 ateliers (1 par région) en cherchant à couvrir le Sénégal entier si le budget le permet.

Response from the Joint Programme Management

Le PASEF a déjà fait beaucoup d'efforts dans ce sens. Toutefois, la nouveauté des concepts véhiculés ainsi que leurs complexités nécessitent davantage d'activités de renforcement de capacités à l'endroit des agents du ministère de l'environnement et de la protection de la nature, des agents des ARD et des représentants des communautés locales.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 2.4: Le renforcement de capacités des parties prenantes sur la gestion des SEF est réalisé **Indicateurs** : - Nombre d'ateliers de formation tenus - Nombre de bénéficiaires de renforcement de capacités - Nombre de thèmes abordés durant le renforcement de capacités - Part du budget alloué au renforcement de capacité	**13.1** Poursuite des activités de renforcement de capacités des élus locaux et des Agents du MEPN	Mai 2011- Déc. 2013	UCP, PNUD, PNUE, FAO	UCP/DEFC	pm	0	pm
	13.2 Formation des élus locaux (zone nord et zone sud) sur la valorisation des SEF	Mai 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE, FAO, UNESCO	UCP/DEFC	pm	0	pm
	13.3 formation des Agents du MEPN sur la valorisation des SEF	Mai 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE, FAO, UNESCO	UCP/DEFC	pm	0	pm
	13.4 Formation des ARD sur la valorisation des SEF	Mai 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE, FAO, UNESCO	UCP/DEFC	pm	0	pm
Sous Total Produit					**pm**	**0**	**pm**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°3: Assurer une gestion réussie des objectifs du projet

Evaluation Recommandation No. 14

Il est recommandé de revoir la liste d'indicateurs de performance du point de vue genre et aussi d'explorer les possibilités d'intégrer une approche genre parmi les activités du PASEF.

Problème à résoudre

La revue des rapports de progrès et des indicateurs de performance utilisés montre que les progrès rapportés ne prennent pas en compte la dimension genre. Le suivi de la performance du projet conjoint ne fournit donc pas d'information détaillée sur la participation des genres dans l'exécution du projet conjoint, malgré qu'il doit bien reconnaitre que la dimension genre est importante dans la gestion des ressources naturelles. Il est recommandé de renforcer les mesures de progrès du PASEF afin de suivre la dimension genre et rapporter cette information dans les rapports de progrès.

Response from the Joint Programme Management

A ce stade de la mise en œuvre du projet, cette recommandation est difficile à mettre en œuvre. Toutefois, avec un recadrage des activités et des études complémentaires, l'Expert en Suivi-Evaluation va proposer des indicateurs intégrant l'approche « genre » qui feront l'objet d'un partage.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 3.1 : La gestion technique administrative est assurée **Indicateur** : - Taux d'exécution technique - Taux d'exécution budgétaire	**14.1** Finalisation des investigations entamées par l'Expert S&E	Fév. 2011- Déc. 2011	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	0	pm
	14.2 Organisation d'un atelier de partage et de validation des indicateurs de performance	Août 2011-Juin 2012	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	10,000	0	10,000
	14.3 Mener des études spécifiques sur les sites pour intégrer la dimension « genre »	Mai 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	20,000	0	20,000
	14.4 Encadrer des thèmes de recherche avec des étudiants	Mai 2011- Déc. 2013	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	0	pm
Sous Total Produit					**30,000**	**0**	**30,000**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°3: Assurer une gestion réussie des objectifs du projet

Evaluation Recommandation No. 15

Il est recommandé une plus grande emphase sur le suivi des résultats stratégiques (produits et surtout effets) après avoir révisé la liste d'indicateurs utilisée.

Problème à résoudre

Le cadre de suivi ne remplit pas ses fonctions de fournir une information précise et pertinente démontrant les progrès réels fait par le projet conjoint. La lecture des rapports de progrès ne montre pas une image complète du PASEF. Ces rapports fournissent des détails sur les activités conduites par le PASEF mais il est difficile de relier cette information avec les résultats stratégiques du projet conjoint (effets et objectif). Ce problème est partiellement du au fait qu'aucun indicateur n'a été identifié pour mesurer les progrès à atteindre les effets, et les indicateurs existants sont focalisés surtout sur la mesure de livrables planifiés (activités).

Response from the Joint Programme Management

En plus des investigations qui seront menées par l'Expert en Suivi-Evaluation, le PASEF va s'appuyer sur l'ébauche de la révision des indicateurs proposée par le Consultant pour améliorer le cadre de suivi.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 3.1 : La gestion technique administrative est assurée **Indicateur** : - Taux d'exécution technique - Taux d'exécution budgétaire	**15.1** Partage et validation de la liste d'indicateurs proposée par le Consultant	Fév. 2011- Déc. 2011	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	0	pm
	15.2 Organisation d'un atelier de partage et de validation des indicateurs de performance	Août 2011-Juin 2012	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	0	pm
Sous Total Produit					**pm**	**0**	**pm**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Effet Projet conjoint n°3 : Assurer une gestion réussie des objectifs du projet

Evaluation Recommandation No. 16

Il est recommandé de réviser le tableau dans la *Section 1 b. Cadre de suivi du Programme conjoint* du rapport semi-annuel de suivi du PASEF (se référant au rapport du 1er semestre 2010) et de suivre la liste d'effets et de produits telle que révisés à l'atelier de Saly du 1er au 3 octobre 2009. Il est aussi recommandé de renforcer la qualité de ce tableau pour qu'il contienne tous les résultats intermédiaires du PASEF.

Problème à résoudre

Cette recommandation est principalement pour corriger la présentation des progrès du PASEF dans ce tableau (principalement pour les produits sous l'effet #2). C'est aussi l'opportunité pour renforcer l'importance de ce tableau qui rassemble toutes les mesures de progrès du projet conjoint (résultats intermédiaires). L'Evaluateur a revu ce tableau et a du collecter de l'information supplémentaire qui manquait dans le tableau pour refléter les progrès réels du PASEF (*voir tableau 3 de ce rapport*).

Response from the Joint Programme Management

Le cadre en question a été revu depuis l'atelier de Saly et les derniers rapports (trimestriels, semestriels, etc.) sont renseignés sur la base du nouveau cadre logique qui est plus cohérent, plus réaliste et plus participatif.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
Produit 3.1 : La gestion technique administrative est assurée **Indicateur** : - Taux d'exécution technique - Taux d'exécution budgétaire	**16.1** Poursuite des rapports du PASEF renseignés sur la base du nouveau cadre	Fév. 2011- Avr. 2012	PNUD, PNUE	UCP/DEFC	pm	0	pm
Sous Total Produit					**pm**	**0**	**pm**

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Evaluation Recommandation No. 17
Il est recommandé pour l'évaluation finale d'organiser une mission au Sénégal permettant la visite des 11 sites où les activités du PASEF sont concentrées et aussi de prévoir une réunion avec chaque agence (7) des NU pour recenser tout le travail qui a été accompli par le PASEF.

Problème à résoudre
Les 11 sites sont répartis dans tout le Sénégal et sont une partie importante du PASEF. L'information acquise par le PASEF provient de ses sites et l'application de la VET pour démontrer une nouvelle approche de gestion des RN va se faire dans ces sites. Malgré la distance géographique il est nécessaire de prévoir la visite de ces sites – dans le contexte de l'évaluation finale du PASEF - pour mieux comprendre la réalité du PASEF, les conditions existantes et l'application dans un contexte de développement rural et de gestion des RN par les communautés locales.

Response from the Joint Programme Management
L'UCP n'a pas d'objection sur le principe. Toutefois, cette recommandation nous semble plus destinée au Secrétariat du Fonds.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
-							
Sous Total Produit							

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Evaluation Recommandation No. 18
Il est recommandé que les agences des NU harmonisent leurs procédures de gestion et de mobilisation de ressources au niveau global pour pouvoir être directement applicable au niveau pays. Cette harmonisation doit aussi prendre en compte les principes de la Déclaration de Paris avec une emphase sur la délégation d'autorité et une exécution nationale.

Problème à résoudre
Les différences de mode de gestion/mobilisation de ressources entrainent des conflits entre les agences et les partenaires nationaux. Malgré des efforts pour harmoniser les procédures au niveau pays lors de la mise en place d'un projet conjoint, l'approche pour résoudre ce problème de façon systémique nécessite des changements au niveau global pour chaque agence des NU.

Response from the Joint Programme Management
L'UCP a fait des propositions concrètes dans ce sens en proposant une gestion groupée et une modalité d'exécution nationale.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
-							
Sous Total Produit							

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Evaluation Recommandation No. 19
Il est recommandé que le Secrétariat du F-OMD revoit les directives de mise en œuvre des programmes conjoints et rajoute des directives pour renforcer la durabilité et l'approche genre lors de la formulation de programmes conjoints.

Problème à résoudre
Les directives dans les « *Implementation Guidelines for MDG AchievementFund Joint Programmes* »concernant la durabilité et l'approche genre des programmes conjoints sont actuellement limitées. Afin de formuler des programmes conjoints avec une approche genre et une plus grande emphase sur la durabilité des résultats à long terme, il est nécessaire de renforcer ces directives en fournissant plus d'instructions sur ces sujets.

Response from the Joint Programme Management
Recommandation adressée au Secrétariat du Fonds. L'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des projets conjoints doivent être les fils conducteurs de toute forme de recommandation.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
-							
Sous Total Produit							

Mémorandum d'actions du PASEF

N° du projet : MDGF 1729-E-SEN
Titre du projet : Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF)

Evaluation Recommandation No. 20
Il est recommandé que le F-OMD institue une phase de démarrage distincte pour ce type de projet pour revoir et réviser si besoin la stratégie du projet conjoint, les arrangements de gestion, le cadre de suivi et engager les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet. Cette phase devrait être terminée avec un rapport de démarrage répondant à des directives générales standardisées au niveau du F-OMD.

Problème à résoudre
Sans cette phase distincte au démarrage du projet, le démarrage manque de direction et dans certains cas d'appropriation de la stratégie du projet par ceux qui sont responsable de la mise en œuvre. La compréhension et l'interprétation du projet, de son objectif et des résultats attendus varient d'une partie prenante à l'autre et limite le développement d'un consensus autour d'une vision unique du projet. Le besoin d'une phase de démarrage est exacerbé dans les cas où le document de projet n'est pas directement utilisable comme plan directeur pour la mise en place du projet.

Response from the Joint Programme Management
Recommandation pertinente, notamment à l'endroit des futurs projets conjoints.

Produit escompté	Activités Clés	Cadre Temp.	Agences SNU impliquées	Partenaire Resp.	Budget ($ US)		
					Budget prévisionnel	Budget disponible	Budget à rechercher
-							
Sous Total Produit							

1.6. Budget du Mémorandum d'actions

Après amendement du plan d'amélioration qui a donné lieu à de nouvelles activités, le budget du mémorandum d'actions est estimé à **3,308,181 $US** dont les **833,181 $US** sont disponibles et les **2,475,000 $US** sont à rechercher.